



## AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à la protection et la gestion de l'eau, le public est informé par affichage à la maison communale **pendant 15 jours** que;

**La Société Nationale des Chemin de Fer Luxembourgeois – CFL – PI – Projets Infrastructure, a introduit une demande d'autorisation relative au renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/20/0735 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction d'un parking P&R à Troisvierges.**

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/20/0735/R22.1.

Troisvierges, le 12 septembre 2022  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire



Transmis en copie à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 8 septembre 2022, no. dossier EAU/AUT/20/0735/R22.1.

Troisvierges, le 12 septembre 2022  
le bourgmestre  
signé Edy Mertens

pour le secrétaire



**(enlever le 28.09.2022)**